



Date de rédaction du CR : 21/05/2012	<b><u>CLUB DES CONSEILS SYNDICAUX</u></b>
Participants : F. Mezzari, G. Camus, P. Jarrosson, K. Heddar, P. Brandalac	<b><u>Objet</u></b> : Réunion préparatoire à l'AG annuelle du 31 mai 2012
Diffusion : participants + E. Le Cronc	<b><u>Date</u></b> : 15 mai 2012

L'Assemblée générale du Club des conseils syndicaux aura lieu le jeudi 31 mai 2012 à 18h au centre culturel Soupetard, 63 chemin de Hérédia 31500 Toulouse.

### 1) Vote sur les dépenses 2011-2012

- Transmettre avant le 31 mai 2012 bilan financier à la CUGT (Direction Méthodes et Ressources 6 rue René Leduc BP 35821 31505 Toulouse cedex 5), certifié par la Présidente du club ou la trésorière.
  - Le compte est créditeur de 483 €, dont 80€\* de cotisations versées d'avance à déduire soit 400€. Cette somme sera affectée à :
    - **EN PRIORITE** : fournitures de bureau (chemises, boîte ou mallette de classement pour archivage + un tampon avec nom et adresse du club + enveloppes et timbres + cartouches d'encre imprimante et ramettes de papier). Etablir un devis chez Top Office (Gisèle).
    - Faire réaliser des chemises de présentation avec le logo du Club imprimé pour chaque membre + badges à collier avec le nom de chaque membre et copropriété (voir coût : Gisèle) : SI BUDGET SUFFISANT.
    - Collation après l'AG : appel à un traiteur assez proche (voir coût : Gisèle, Kheira). Prévoir pour une vingtaine de personnes pour ne pas gaspiller ou bien demander au préalable qui sera présent. Sinon, petits fours sucrés-salés en boulangerie ou amuse-gueules ou apéritif plus simple avec produits classiques de magasins.
- \*Ont versé leurs cotisations 2012-2013 : Miceli (Le Floréal), Maury (Le Cristal), Caujolle (Pierre de Lumière), Hébert (Belle Paule)

### 2) Vote du budget 2012-2013

Rémunération des différents intervenants :

- avocat pour information sur la défense des droits des copropriétaires et actions en justice
- ERDF
- Autres associations : formation sur la création d'outils numériques, formation sur audit énergétique

### 3) Vote sur le montant de la cotisation 2012-2013

### 4) Election des membres du Conseil d'Administration

Le conseil d'administration devra élire parmi ses membres un(e) président(e) et un(e) vice-président(e) ainsi qu'un(e)trésorier(e) et un(e) secrétaire.



## 5) Vote du projet 2012-2013

*Propositions à débattre :*

- intervention ERDF dans le cadre du Club
  - planning des visites thématiques dans les résidences : une par trimestre
- Rappel : M. Selamnia a proposé une visite de sa copropriété La Menuisière II
- planning des formations : thèmes à définir
  - réunion-débat grand public : sujet à définir, intervenants à définir

Idée d'une réunion-débat :

- sur l'audit énergétique, diagnostic de performance énergétique, les écueils à éviter et le financement
- information et sensibilisation sur le rôle, les actions et la communication du Conseil Syndical pour l'intérêt collectif de la copropriété, notamment lors de l'appel à candidature de nouveaux membres : insister sur la communication, comment communiquer ? Aider les CS à attirer de nouveaux membres, faire passer des messages. Il faudrait aussi travailler sur les attitudes à adopter, les actions à mettre en œuvre pour traiter les problèmes de dégradations, vandalisme, incivilités + comment réagir avec les différents copropriétaires et les locataires en cas de conflit. De plus, il faut éviter la nomination de membres fantômes ou démissionnaires, insister sur ce à quoi les membres s'engagent et ce que les autres copropriétaires peuvent apporter s'ils se présentent.  
Une formation pourrait se faire par l'intervention d'un professionnel de la communication.
- Les économies d'énergie sur le chauffage collectif : renégociation des contrats et formation technique par professionnel compétent (bureau d'études thermique ?), voir coût (Kheira).
- Gestion des cas de crise : exemple de la copropriété Chaubet (problème locatif, personne en difficulté s'étant retranchée dans un garage), comment le Conseil Syndical peut-il réagir dans ce cas ? Les limites et obligations de son rôle en cas de crise dans la copropriété pouvant générer des troubles et des dégradations.

## 6) Modification du livret d'accueil

Gisèle fera une proposition à l'AG.

**7) Autres :** proposition de créer une fiche individuelle de renseignement par copropriété, notamment pour permettre à Gisèle de s'y retrouver dans le versement des cotisations : il arrive qu'elle reçoive des chèques de la part de syndic sans indication du nom de la copropriété.